



Les options de conservation pour les propriétaires privés

Caroline Gagné
Directrice – Ouest Québec
7 mai 2023



CONSERVATION
DE LA NATURE
CANADA

CNC : DES RÉSULTATS TANGIBLES



CNC est le plus important organisme de conservation au Canada depuis sa création en 1962

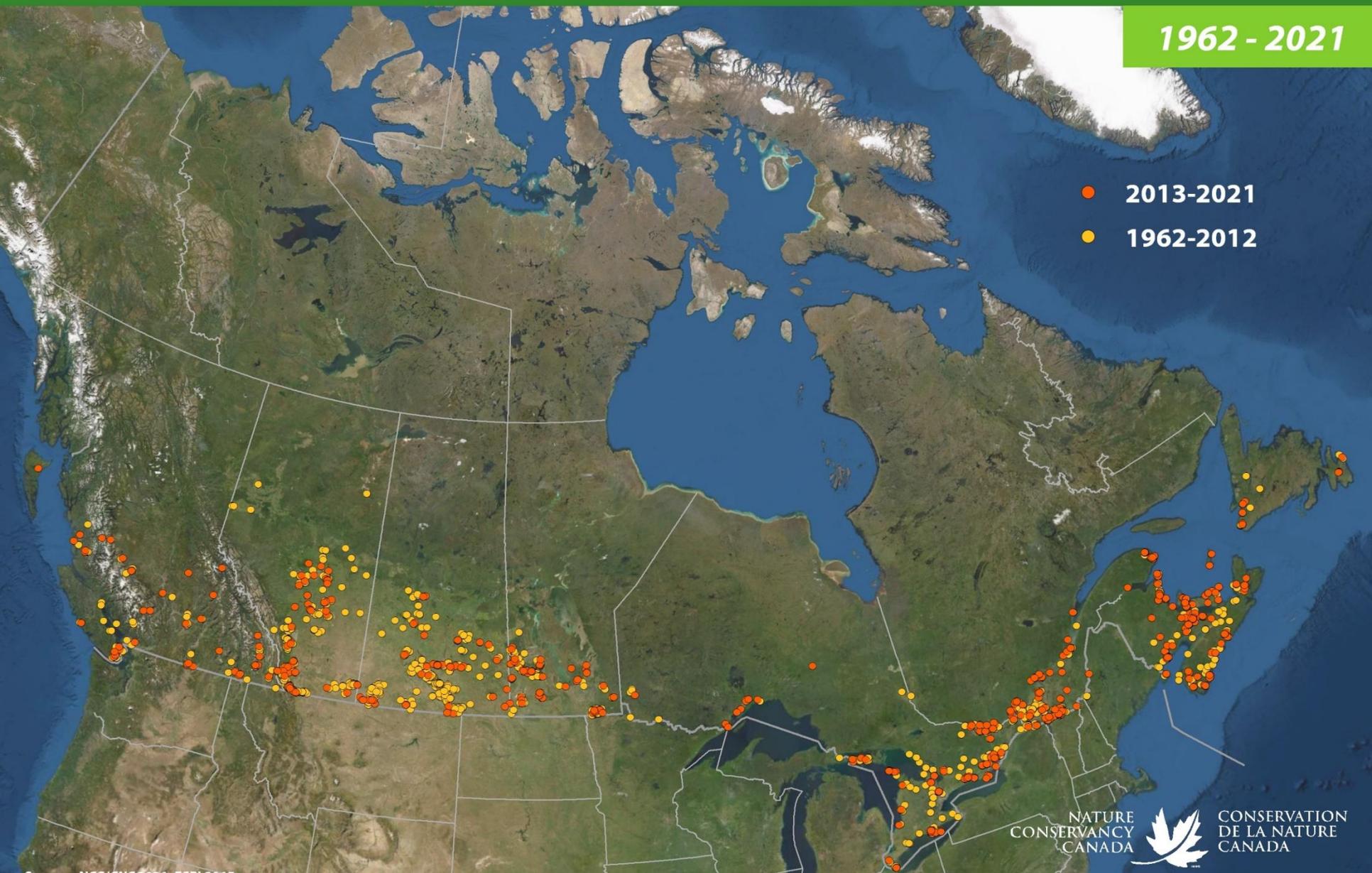
- Force rassembleuse pour la sauvegarde de la nature, CNC œuvre à la conservation permanente de vastes territoires
- Les succès de CNC se réalisent grâce à l'engagement bénévole et financier d'individus et de sociétés dévouées
- CNC a contribué à la conservation de plus **15 millions d'hectares** au Canada
- Efficace : **79 % des fonds amassés** sont attribués à la conservation



LANDS CONSERVED BY THE NATURE CONSERVANCY OF CANADA TERRES CONSERVÉES PAR CONSERVATION DE LA NATURE CANADA

1962 - 2021

- 2013-2021
- 1962-2012



ESPACES NATURELS PRIORITAIRES DE CNC AU QUÉBEC

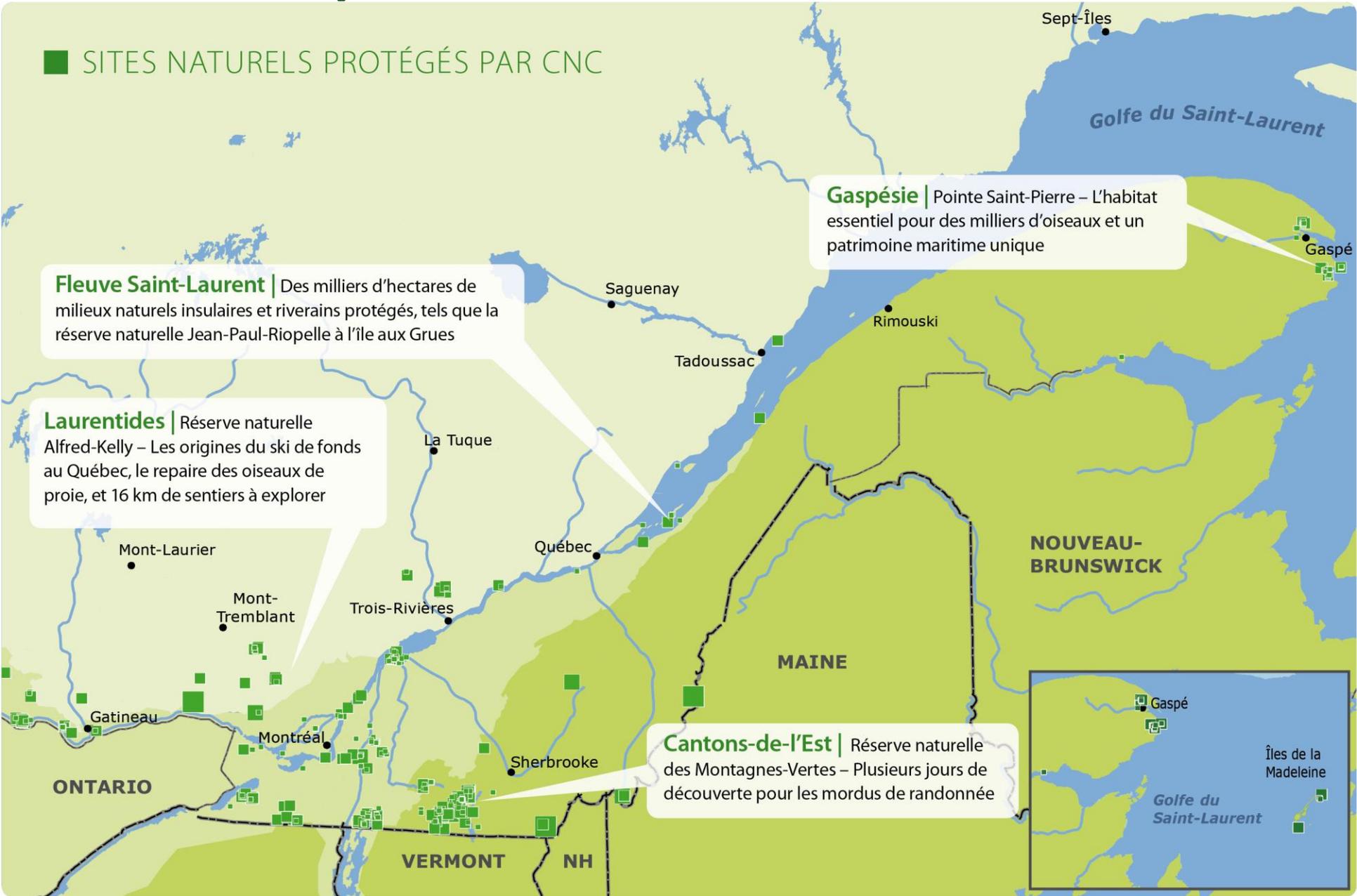
■ SITES NATURELS PROTÉGÉS PAR CNC

Fleuve Saint-Laurent | Des milliers d'hectares de milieux naturels insulaires et riverains protégés, tels que la réserve naturelle Jean-Paul-Riopelle à l'île aux Grues

Laurentides | Réserve naturelle Alfred-Kelly – Les origines du ski de fonds au Québec, le repaire des oiseaux de proie, et 16 km de sentiers à explorer

Gaspésie | Pointe Saint-Pierre – L'habitat essentiel pour des milliers d'oiseaux et un patrimoine maritime unique

Cantons-de-l'Est | Réserve naturelle des Montagnes-Vertes – Plusieurs jours de découverte pour les mordus de randonnée



CNC AU QUÉBEC



Près de 500 km² protégés
soit l'équivalent de l'île de **Montréal**

CNC protège une superficie similaire à **132** patinoires de hockey **par semaine**



Habitat de 200 espèces en situation précaire



9 Québécois sur 10 vivent à proximité d'un site protégé



Plus de 65 milieux protégés, dont 15 accessibles à la population



Un fleuve, le Saint-Laurent, représentant l'une des plus importantes rivières au monde, drainant 20% de toute l'eau douce de la planète





NOS INITIATIVES DE PROTECTION DANS LA RÉGION DE L'OUTAOUAIS





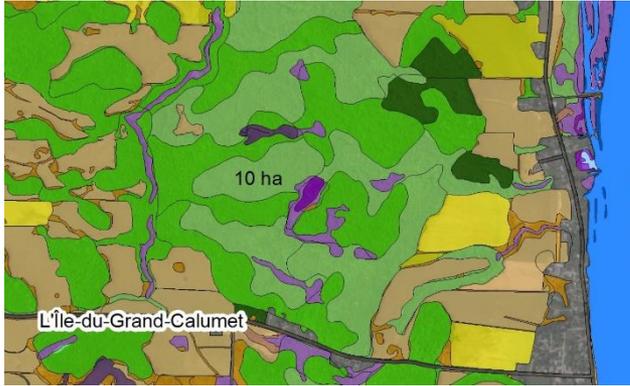
PRIORITÉS POUR L'OUTAOUAIS

- **Accélérer le rythme de la conservation** pour contribuer au 30 % d'aires protégées
- **Protéger les écosystèmes uniques** et les habitats d'espèces en situation précaire
- **Intégrer les solutions basées sur la nature** et les services écologiques dans les décisions
- **Travailler en partenariat** avec des organismes, des propriétaires de terres, divers paliers de gouvernements, les Premières Nations, des chercheurs, etc.

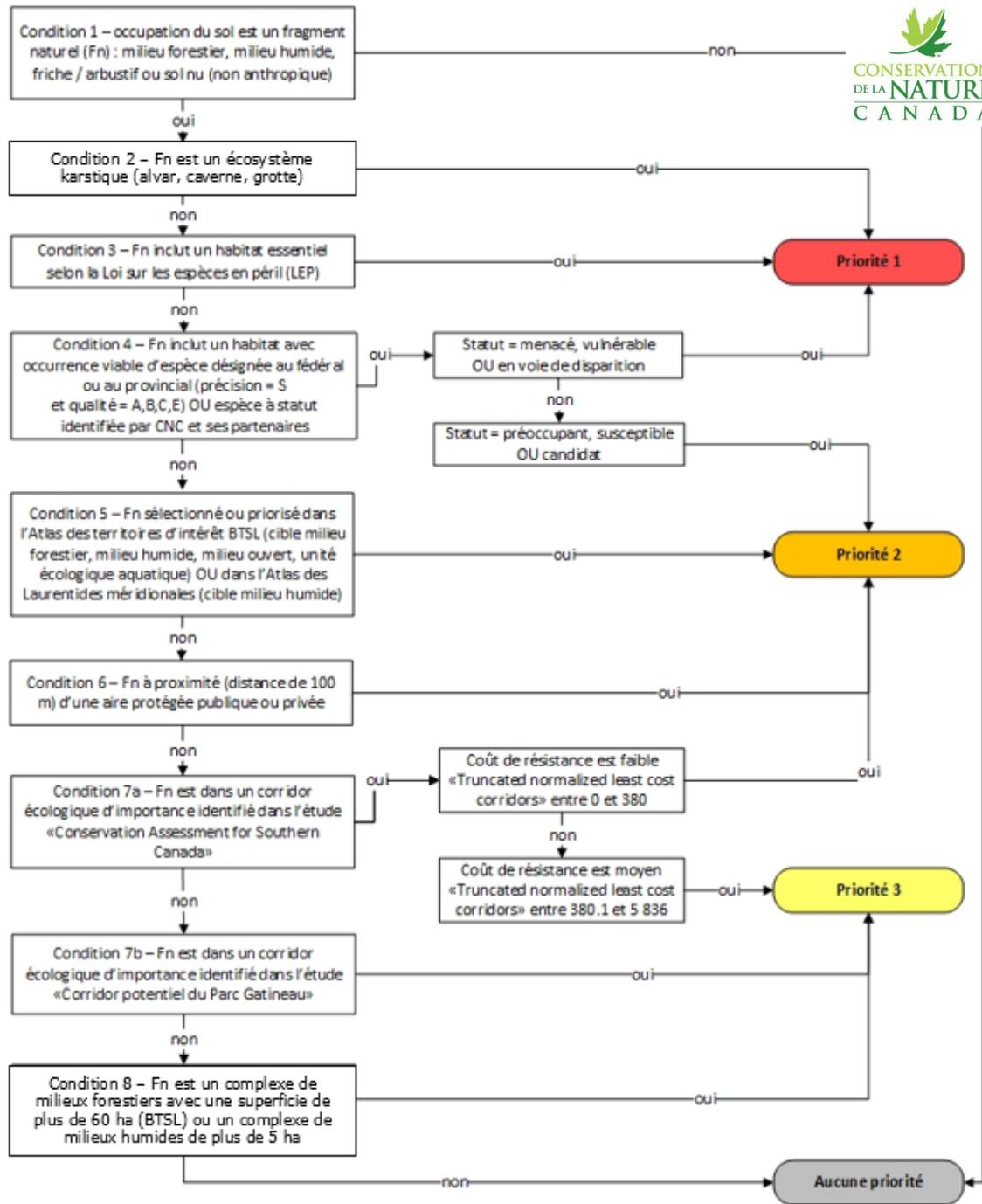
SEUL
ON VA VITE
ENSEMBLE
ON VA LOIN



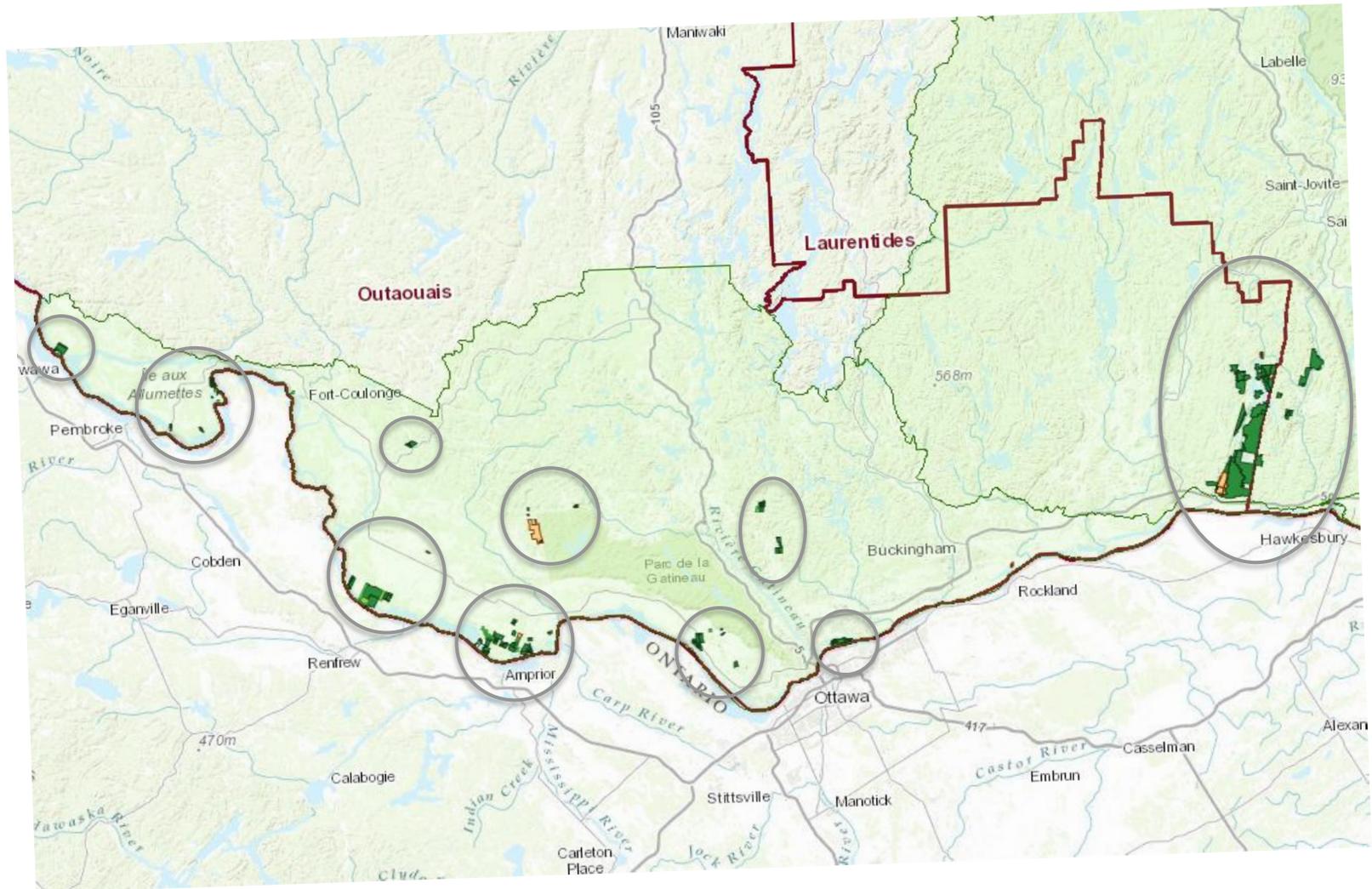
Une planification des acquisitions basée sur la science



- Analyse spatiale couvrant 5 704 km² et 187 617 fragments d'habitat classés selon l'occupation du sol
- Intégration de bases de données multiples



Région de l'Outaouais



Plus de 10 800 hectares protégés



LES OPTIONS POUR VOUS

Chaque projet
d'acquisition est unique



Option 1

Don de terre, vente et vente à rabais

Situation : vous souhaitez vous départir du terrain et celui-ci correspond aux priorités de CNC

Dans tous les cas :

- Il y a un **transfert de titres** de propriété (acte notarié)
- La valeur de la transaction ne peut pas dépasser la **juste valeur marchande**
- Vous avez la satisfaction que le terrain est **protégé à perpétuité**

Don de terre : vous recevez un **reçu de charité** pour la valeur du terrain

Vente : vous recevez de **l'argent** en échange du terrain

Vente à rabais : vous recevez de **l'argent et un reçu de charité** pour la valeur du terrain (le rabais doit être de 20 % ou plus de la valeur du terrain)

* Le reçu de charité peut être utilisé sur une période de 5 ans

** Le propriétaire doit avoir signifié son intention de faire un don



Option 2

Don écologique ou vente à rabais avec don écologique

Situation : vous souhaitez vous départir du terrain et celui-ci correspond aux priorités de CNC

Dans tous les cas :

- Il y a un **transfert de titres** de propriété (acte notarié)
- La valeur de la transaction est basée sur la **juste valeur marchande**
- Vous avez la satisfaction que le terrain est **protégé à perpétuité**

Ce type de transaction est réalisée via le **Programme des dons écologiques d'Environnement et Changement climatique Canada**. La terre doit être certifiée « écosensible ».

Avantages

- Attestation de la valeur du don par le gouvernement du Canada
- Le reçu de charité peut être utilisé sur une période de 10 ans
- Le gain en capital est éliminé



Option 3

Don en argent ou don d'actions

Situation : vous souhaitez contribuer à la mission de CNC et bénéficier d'un reçu de charité

Fonds de gestion : CNC a l'obligation d'investir 20 % de la juste valeur marchande de chaque terrain dans un fonds destiné à couvrir des coûts d'intendance (p.ex. taxes municipales et scolaires).

Avantages

- Reçu de charité correspondant à la valeur du don
- Reconnaissance en tant que donateur





Option 4 Don testamentaire

Situation : vous souhaitez faire un legs au profit des générations futures au moment de votre décès

Possibilité de faire un **don de votre propriété** ou un **don de votre patrimoine financier**.

Dans les deux cas, ce type de don se planifie en partenariat avec CNC.



Option 5

Réserve naturelle en milieu privé

Situation : vous souhaitez demeurer propriétaire de votre terrain et le protéger à long terme

Ce statut légal est obtenu à travers le **ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs**.

Le terrain doit respecter une liste de critères d'admissibilité.

Pour en savoir plus :

<https://www.environnement.gouv.qc.ca/biodiversite/prive/depliant.htm>

Avantages

- Durée minimale de 25 ans et jusqu'à perpétuité
- Reconnaissance au Registre des aires protégées en vertu de la Loi sur la conservation du patrimoine naturel du Québec
- Entente publiée au registre foncier suit le terrain et lie les acquéreurs subséquents
- Possibilité de réduction de taxes foncières



Option 6

Entente morale de conservation volontaire

Situation : vous souhaitez demeurer propriétaire de votre terrain et le protéger au meilleur de vos capacités

Vous signez une déclaration d'intention de protection basée sur un **engagement moral**. Vous faites votre possible pour maintenir de bonnes pratiques de conservation basées sur les conseils offerts.

Avantages

- Aucun engagement légal de votre part
- Apprentissage sur les bonnes pratiques en conservation
- Lien de proximité avec un organisme de conservation





DES PAYSAGES PROTÉGÉS PAR CNC EN OUTAOUAIS





© CNC

SECTEUR DE SHEENBORO (200 hectares)





© Combetek

ÎLES REID ET FITZPATRICK, SECTEUR DE L'ISLE AUX ALLUMETTES (135 hectares)





© CNC

MILIEUX HUMIDES DU LAC LITCHFIELD (111 hectares)





© CNC

LAC ARMSTRONG, CLARENDON (1210 hectares)





© Mike Dembeck

GRAND MARAIS DE BRISTOL (1180 hectares)





© CNC

CORRIDOR DU NORD – LIMITE OUEST DU PARC DE LA GATINEAU (500 hectares)





© Claude Duchesne

RÉSERVE NATURELLE DU RUISSEAU DE BRECKENRIDGE (300 hectares)





© CNC

RÉSERVE NATURELLE DE L'ALVAR-D'AYLMER (43 hectares)





© Mike Dembeck

RÉSERVE NATURELLE DE L'ÎLE KETTLE (190 hectares)





© Kenauk Nature

PROPRIÉTÉ KENAUK (7600 hectares **Outaouais et Laurentides*)



POUR EN SAVOIR PLUS

www.natureconservancy.ca/fr

www.carapace.ca

<https://youtu.be/86XkW3Zs0VE>



Merci!



Caroline Gagné

Directrice de programme – Ouest du Québec, Québec

1 877 876-5444 poste 6280

caroline.gagne@conservationdelanature.ca